Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260916-DCM2026091655-DE

Ploërdut
fleur de granit

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 10 septembre 2026

Date d'affichage : 10 septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le seize septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de PLOËRDUT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Luc GUILLOUX, Maire.

Présents : M. GUILLOUX, Mme VOLA, M. SCRAIGN, Mme PLASSE, M. FOUILLÉ, M. NICOLAS, Mme EZANIC, Mme LE MER, M. RÉTY, Mme PLANQUE, Mme ACHARD, Mme RUYET, M. BROUSSOT, M. ROUDAUT-DESFORGES.

Absent excusé : Monsieur Julien GUILLEMOT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean Luc GUILLOUX

Secrétaire : Madame Sonia RUYET

DCM2026-09-16-55 : Subvention Exceptionnelle : Prise en charge des frais de fonctionnement : Classe ULIS - PONTIVY

Madame Lucille PLASSE fait part à l'assemblée de la demande de participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Saint Joseph Le Château à PONTIVY. Un enfant de PLOËRDUT est scolarisé en classe ULIS dans cet établissement.
Considérant que l'école de PLOËRDUT n'a pas de classe ULIS ;
Considérant que la commune de PLOËRDUT participe aux frais de fonctionnement des enfants scolarisés à GUÉMENÉ-SUR-SCORFF (suivant délibération en date du 10 mai 2017).

Madame Lucille PLASSE propose à l'assemblée d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Ecole Saint-Joseph – Le Château de Pontivy une subvention d'un montant de 300 € au titre de la participation aux frais de scolarité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'attribuer une subvention de 300 € à l'école Saint-Joseph – Le Château de Pontivy**
- **D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier**

Certifié exécutoire

au vu de la transmission en Sous-préfecture le :
Publié ou notifié le :

La secrétaire
Madame Sonia RUYET

Fait et délibéré les jour, mois an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,
JL. GUILLOUX

MAIRIE de PLOERDUT 56 (Morbihan)